



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'AUTONOMIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Députée
M.N. Battistel

25 AVR. 2022

La Ministre Déléguée

Paris, le 16 MARS 2022

Nos Réf. : D-22-003582 / DDC-DREG-CP / MC
Vos Réf. : votre courrier RF 1001 01

Madame la Députée,

Vous avez appelé mon attention sur les préoccupations exprimées par les associations Alertes 38 et Alma Isère concernant les difficultés rencontrées par certains établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de votre département.

Je vous remercie vivement de partager ce témoignage qui conforte les orientations que j'ai fixées pour réformer le champ du grand âge et de l'autonomie, par la loi relative à la dette sociale et à l'autonomie, la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2021, le plan d'action pour les métiers du grand âge et de l'autonomie et la LFSS pour 2022.

Mon plan d'action fixait quatre objectifs prioritaires : répondre aux besoins urgents de personnels pendant la crise sanitaire, au niveau national et local, par la mise en synergie de Pôle emploi et des agences régionales de santé, développer les capacités de formation et l'amélioration de leur adéquation aux besoins des personnes accompagnées, lutter contre la sinistralité et revaloriser les métiers du grand âge.

Des mesures d'augmentation salariale ont d'ores et déjà été prises à la suite du Ségur de la santé. Ainsi, l'accord signé par les partenaires sociaux le 13 juillet 2020 vise explicitement les établissements de santé et les EHPAD. Il en résulte une revalorisation « socle » des salaires de 183€ par mois pour les professionnels concernés dans le secteur public et privé non lucratif et de 160€ par mois dans le secteur commercial.

Nous avons également augmenté le nombre de places en formation de soins infirmiers et d'aide-soignant afin de renforcer la présence de soignants auprès des résidents. Dans le cadre de la gestion de cible nous avons pu répondre aux besoins de 40.000 recrutements d'urgence, là où les besoins étaient majeurs.

Au sein de la LFSS pour 2022, nous avons consacré plusieurs mesures à l'autonomie, pour parachever la réforme du grand âge : 0,8 Md€ de revalorisations supplémentaires des salaires, le renforcement de la médicalisation des EHPAD, le développement des liens entre EHPAD et services d'aide à domicile, la restructuration des Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et leur meilleur financement sur tout le territoire.

L'ensemble des moyens mobilisés permettra de transformer en profondeur un secteur souvent oublié depuis plusieurs décennies, et de redonner une attractivité nouvelle à ces beaux métiers de l'humain.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée, l'expression de ma considération distinguée.

Amicalement

Brigitte BOURGUIGNON

Madame Marie-Noëlle BATTISTEL
Députée de l'Isère
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

14 avenue Duquesne – 75350 PARIS SP 07
Téléphone : 01 40 56 60 00

